

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Cegedim lance une nouvelle offre BPO au service de la transparence réglementaire

TPO (Transparency Process Outsourcing) : Un accompagnement expert pour la gestion des interactions entre l'industrie et les professions de santé

Boulogne-Billancourt, le **28** mars 2017

[Cegedim](#), entreprise innovante de technologies et de services, annonce le lancement d'une nouvelle offre de service, Transparency Process Outsourcing (TPO), destinée aux entreprises du secteur des sciences de la vie. Cette offre d'externalisation, commercialisée par Cegedim SRH, leur permet d'optimiser la gestion administrative de leurs événements impliquant des professionnels de santé conformément à la réglementation en vigueur.

Le renforcement constant des règles de transparence et des dispositions « anti cadeaux » (lois dites DMOS) impose une vigilance extrême aux entreprises du médicament et du dispositif médical. Ce durcissement réglementaire, générateur d'un surcroît de tâches administratives, se poursuit avec l'entrée en vigueur dans les mois à venir de nouvelles évolutions (décret sur la transparence des avantages et sur la déclaration publique d'intérêts paru au JO



du 30 décembre dernier, ordonnance modifiant la loi « anti-cadeaux » parue au JO le 20 janvier dernier, extension des règles de publication des rémunérations et avantages au secteur de la Santé Animale...).

Dans ce contexte, Cegedim a fait appel à son expertise santé, technologique et des processus métiers pour proposer une solution fonctionnelle inédite aux entreprises des sciences de la vie. L'offre TPO - *Transparency Process Outsourcing* met à leur disposition une équipe back office dédiée, utilisant les technologies les plus avancées, pour suivre et contrôler la conformité réglementaire à chaque étape d'un projet. Cette transformation opérationnelle permet aux entreprises du secteur des sciences de la vie de devenir plus agile, de mieux réagir et

d'anticiper les évolutions de la réglementation.

#### Un facilitateur et un garant de la conformité

Lorsqu'une entreprise pharmaceutique ou de technologies médicales mène, de manière ponctuelle ou récurrente, des activités génératrices de liens d'intérêt avec des professionnels de santé, médicaux ou paramédicaux (ex. : invitation à un Congrès, réunion de travail, table ronde...) et contractualise avec certains d'entre eux (ex. : contrats orateur, contrats d'expertise...), elle doit s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur. Un défaut de conformité dans la conception ou la mise en œuvre peut compromettre la tenue même d'un événement, voire exposer l'entreprise à des sanctions financières élevées.

Attentif à la nécessité pour les entreprises de préserver des activités essentielles à la conduite de leurs opérations, dans un contexte d'élévation des exigences normatives, [Cegedim SRH](#) se positionne, avec l'offre [TPO \(Transparency Process Outsourcing\)](#), comme un facilitateur et un garant.

La solution d'accompagnement, conçue sur mesure, peut inclure :

- **Avant l'événement** : le contrôle de la complétude et de la conformité des dossiers, de la liste des participants, la pré-déclaration aux Ordres, la gestion des lettres d'invitation, la gestion des orateurs et de leurs contrats avec possibilité de signature électronique (grâce à la solution dédiée de Cegedim Global Payments) ;
- **Après l'événement** : le contrôle des listes d'émargement et de la conformité vs prévisionnel, la post-déclaration aux Ordres, le paiement des honoraires, la gestion des notes de frais et la gestion des compensations.

« Notre offre TPO a été conçue pour apporter une réponse aux besoins de chaque entreprise sur les questions de DMOS et de Transparence. Qu'il s'agisse d'un groupe international avec de nombreux niveaux décisionnels ou d'entreprises de taille plus restreinte, pour lesquelles nous pouvons proposer des services mutualisés, nous leur permettons d'optimiser les opérations en lien avec les professionnels de santé dans le strict respect des règles en vigueur », explique *Estelle COANET, Directeur de projet TPO chez Cegedim SRH*.

« Avec ce lancement, Cegedim poursuit le développement de ses offres BPO<sup>1</sup>, en s'appuyant sur la dynamique qui conduit un nombre croissant d'entreprises à confier à un partenaire expert la gestion administrative de plus en plus complexe et chronophage de certaines tâches. Notre expertise à la fois de la santé et des processus métier, optimisés grâce aux nouvelles technologies, est un atout majeur pour accompagner les entreprises du secteur des sciences de la vie face aux enjeux de compétitivité et de transparence qui sont les leurs », souligne *pour sa part Laurent LABRUNE, Directeur Général délégué de Cegedim*.

#### A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim plus de 4 000 collaborateurs dans 11 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 441 millions d'euros en 2016. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : [www.cegedim.fr](http://www.cegedim.fr)

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup) et LinkedIn

**Aude BALLEYDIER**  
**Cegedim**  
Responsable Communication  
et Relations Médias  
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81  
[aude.balleydier@cegedim.fr](mailto:aude.balleydier@cegedim.fr)

**Sheïma MAFTOUH**  
**Cegedim SRH**  
Marketing & Communication  
Tél. : +33 (0)1 49 09 29 56  
[sheima.maftouh@cegedim-srh.com](mailto:sheima.maftouh@cegedim-srh.com)

**Guillaume DE CHAMISSO**  
**Agence PRPA**  
Relations Médias  
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99  
[guillaume.dechamisso@prpa.fr](mailto:guillaume.dechamisso@prpa.fr)

Suivez Cegedim :



<sup>1</sup> Business Process Outsourcing